

Suite à la dernière CSO voici nos différentes propositions :

### **Aide pour les ¼ de finale de cross.**

Afin d'aider les clubs éloignés par la création de 2 zones la CSO propose de verser une aide aux clubs à partir des règles suivantes.

- Déplacement de 0 à 100kms par d'aide
- De 100 à 150kms : 3€ par km et par athlète
- De 151 à 200kms : 6€ par km et par athlète
- De 201 à 250kms : 9€ par km et par athlète
- Plus de 251kms : 12€ par km et par athlète.

Exemple : 1 club qui amène 49 athlètes et parcourt 175 km percevra :  $49 \times 6 = 294€$

Le calcul se ferait sur les athlètes classés et non pas sur les engagements.

Cette proposition n'a pas de contre partie et représente une charge de 7000€ à financer intégralement par la Ligue.

Il est bien sûr possible de prévoir plus de tranches, par 25kms par exemple.

### **Droits d'engagement aux interclubs.**

Nous proposons d'instaurer un droit d'engagement pour les interclubs de N1 et N2 afin d'indemniser les clubs les plus éloignés au prorata des kms parcourus.

En 2017 nous avons constaté que certains clubs avaient effectué les 2 tours d'interclubs à domicile alors que d'autres clubs avaient parcourus de nombreux kilomètres.

Ainsi EPA86 et Corrèze athlé ont parcouru près de 700kms.

- Nationale 1 : Droit d'engagement de 400€ pour la participation au 1° tour  
Partage des 2800€ au prorata des kms parcourus.
- Nationale 2 : Droit d'engagement de 800€ pour la participation aux 2 tours.  
Les 24 clubs engagés acquittent, par chèque, leur droit lors de leur engagement.  
A l'issue du 1° tour nous restituons les chèques aux 4 clubs n'ont retenu pour les finales et nous partageons la somme de 16000€ entre les 20 clubs disputant les finales N2A et N2B.

Dans ce cas de figure la Ligue n'est pas impactée financièrement.

Toutefois une prise en charge de ces droits serait très appréciée des clubs.

100 à 150 pour les N1 et 200 à 300€ pour les N2, soit 7000€ maximum.

### **Absences d'officiels lors des championnats régionaux individuels.**

Nous avons constatés que plusieurs clubs ne faisaient aucun effort pour faciliter l'organisation de nos championnats en ne fournissant pas d'officiels qualifiés. Souvent nous n'avons que des aides ou parfois des juges départementaux qui ne se forment pas pour devenir régionaux.

Nous proposons d'établir des quotas de juges à fournir en fonction des compétitions et du nombre d'athlètes engagés.

Une pénalité de 50€ pourrait être appliquée en cas de non respect de leurs obligations.

Seuls des officiels fédéraux et régionaux seraient pris en compte. Les officiels départementaux qui préparent l'examen de régional seraient également pris en compte.

### **Pénalités pour absence d'un athlète engagé par son club.**

Nous avons constaté que les clubs engagent parfois sans discernement les athlètes sans s'assurer qu'ils seront réellement présents.

Il en ressort qu'ils occupent injustement des places dans la liste des qualifiés privant ainsi d'autres athlètes non retenus par manque de place.

Pour la première année la CSO propose d'appliquer une pénalité de 10€ pour toute absence injustifiée. Certificat médical.

Nous devons responsabiliser les clubs.

### **Déplacements pour les championnats régionaux en salle.**

Il n'a échappé à personne que ces championnats se dérouleront toujours à Bordeaux et que ce seront toujours les mêmes qui se déplaceront et toujours les mêmes qui sont sur place.

Bien sûr les clubs locaux doivent s'investir dans l'organisation mais ils cherchent à se faire financer en partie par la Ligue.

La CSO souhaite indemniser les clubs les plus éloignés mais ne dispose pas de recettes pour ce financement.

Une des solutions transparente consisterait à instaurer un droit d'engagement par athlète et par épreuve pour les clubs effectuant moins de 100km et d'indemniser les clubs parcourant plus de 150 kms en fonction du nombre d'athlètes présents.

Si la Ligue est en mesure d'apporter un financement, 1000 à 2000€ par exemple nous pourrions moduler les droits d'engagement et qui sait augmenter les aides aux clubs.

En fonction de la réponse sur le financement une proposition sera faite.